

Saint-Jean-de-Maurienne

# Connaître ses droits en santé, une nécessité

Ce vendredi 17 mai, les représentants de la commission des usagers étaient à l'hôpital de Saint-Jean-de-Maurienne pour informer les usagers sur leurs droits en santé, à l'occasion de la journée européenne du même nom.

Connaissez vos droits en termes santé ? Voilà une question qui laisse parfois pantois, tant il peut être difficile de les appréhender et de les définir. Et pour cause, alors que l'État français avait instauré le 4 mars 2002, une loi spécifique visant à favoriser « la démocratie sanitaire », via la création d'une Commission des relations avec les usagers et la qualité de la prise en charge (CRUQ-PC) pour faire lien entre l'établissement de santé et les usagers, 70 % des Français ne connaissent toujours pas leurs droits en termes de santé. Pourtant, révisée en 2016 dans le cadre d'une modernisation du système de santé, la CRUQ-PC, devenue la Commission des usagers (CDU), dont le but est de renforcer les missions élémentaires, manque de visibilité.

Lever le voile sur les droits en matière de santé est d'ailleurs la mission des quatre représentants de la CDU du centre hospitalier de la vallée de la Maurienne (CHVM).

## Qui sont ces représentants ?

« En tant que représentants de cette commission, nous sommes là avant tout pour



Les représentants des usagers tiennent leur permanence et leur Commission une fois par trimestre au CHVM de Saint-Jean. Photo Le DL/C.S.

essayer de faire le lien entre ce qui doit se faire et ce qui n'est pas admissible », explique Jean-Marie Morcant, président titulaire de la CDU. En effet, qu'il s'agisse de difficulté d'accès au dossier médical, de la qualité des prestations, d'un défaut d'information, de problème de facturation, d'erreur médicale et bien d'autres, le porte-voix des usagers assure la satisfaction du patient. Véritable maillon entre l'établissement de soin et l'usager, le représentant participe *de facto* à l'élaboration des politiques de santé, aide le système de soin à s'améliorer, tout en veillant au respect des droits des usagers et ainsi les défendre. Au nombre de quatre (deux suppléants et deux titulaires), pour chaque structure de santé et nommés par l'Agence régionale de santé

(ARS) pour un contrat bénévole de trois ans, ils ont l'obligation d'être membre d'une association agréée de santé pour endosser la fonction.

Au CHVM de Saint-Jean, on retrouve trois représentants des usagers : Jean-Marie Morcant, président titulaire et adhérent à l'Union départementale des associations familiales (Udaf), Corine André, suppléante et investie à la Ligue contre le cancer en Savoie, et Marielle Edmond, titulaire, présidente de l'Association départementale d'amis et de parents d'enfants inadaptés (Adapei). Du côté du CHVM de Modane, l'antenne hospitalière de Saint-Jean dédies à la prise en charge des personnes âgées, seule Marianne Rivière est représentante titulaire des usagers et est membre de l'association Lupus. Cette dernière

occupe en plus la fonction de gériatre au pôle hospitalier de Modane.

## Le tabou de la mort, un blais de décision et d'accès au droit en santé

« Lorsque l'on parle de droit en santé, il faut bien noter que chacun est libre de son choix. C'est-à-dire qu'on n'est pas obligé d'accepter un consentement. On a le droit de comprendre les choses, le langage médical, d'être informé avant de prendre une décision », explique Marielle Edmond, titulaire. Outre, le droit à l'information, les représentants des usagers tiennent un point d'honneur à ce que tous citoyens puissent faire ses directives anticipées. Ces dernières concernent les souhaits émis par le

# 128

C'est en chiffre le nombre de remerciements et d'usagers contents de leur prise en charge sur le CHVM pour l'année 2023. A contrario, sur la même année, 37 réclamations et deux médiations ont été faites. Chiffres communiqués par la CDU du CHVM.

patient en fin de vie afin d'en informer ses proches, sa personne de confiance, son médecin traitant ou l'équipe médicale, et éviter que les proches aient des décisions difficiles à prendre. « Ces directives peuvent être faites dès la majorité et doivent être écrites. Elles sont modifiables et révocables à tout moment », explique le président. Pour lui, il est important de les faire, jeune, car « cela ne fait pas mourir et malheureusement des fois, il est trop tard pour y penser. Le tabou de la mort empêche les concernés de se pencher sur cette question alors qu'elle est indispensable. D'où l'importance de désigner aussi une personne de confiance ».

« Caroline Staffe

La prochaine Commission des usagers se tiendra à l'Ehpad La Bartavelle au CHVM de Saint-Jean-de-Maurienne ce 21 juin de 14 h 30 à 17 heures.

Plus d'informations sur [www.chvm.fr/4596-relations-avec-les-usagers.htm](http://www.chvm.fr/4596-relations-avec-les-usagers.htm)

# Quand les résidents exposent leurs créations

Quoi de plus merveilleux, de plus valorisant pour les résidents de voir leurs créations exposées dans le hall d'entrée de l'établissement d'hébergement adapté aux personnes âgées dépendantes (Ehpad) ?

Vendredi après-midi, en entrant dans le hall, on aperçoit, on découvre... on admire les œuvres : des tableaux, des toiles, des collages... un artiste, des artistes... non ce

sont les réalisations, les travaux artistiques des résidents de l'Ehpad, l'USLD et l'USA.

Lubica Pallier, animatrice, commente « cette exposition est le fruit d'un travail de plusieurs mois. Les résidents ont eu six séances d'art-thérapie avec une intervenante Fab'Osé (Fabienne Bozzini), artiste, de l'association "Coeur atout art". Ces séances ont pu se faire grâce à des

aides comme Unicompta et Daniel Meindre de l'Agence immobilière Gerlim Immobilier. Lors des séances, les résidents étaient épaulés par les bénévoles, des membres des familles, le personnel soignant, ainsi que l'association "la P'tite Gondole". Je remercie vivement toutes ces personnes. Au-delà de ce côté créatif, ce fut des séances intergénérationnelles. »

La peinture, un moment, une discipline qui fait voyager les résidents, un moment d'évasion. Une expression libre, pas de thème. L'artiste Fab'Osé souligne « cet atelier permet de travailler l'expression, la mobilité. Les résidents sont épatants, impressionnants. Cet atelier, c'est un moment de bien-être, de joie. Et puis, en tant que chanteuse, je chante tout le

temps. »

Isabelle, bénévole a comme les résidents le sourire « ces ateliers sont enrichissants. Il y a un lien qui se crée avec les résidents, il y a de beaux échanges. C'est un magnifique accompagnement. »

L'exposition restera installée plusieurs semaines au sein du hall d'entrée de l'établissement.

« Magalie Julliard